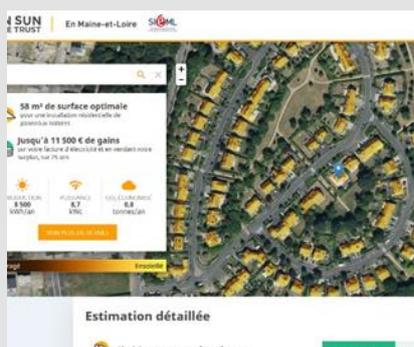




LE SOLAIRE EN ANJOU

#jaimelesolaireenanjou



Programme de massification du solaire

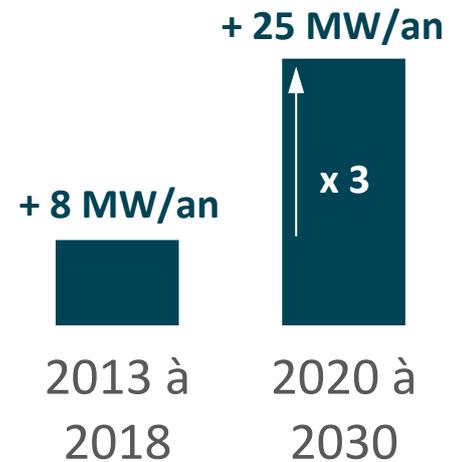


POURQUOI UN PROGRAMME DE MASSIFICATION ?

Après dix ans de politique de soutien à l'énergie solaire, cette technologie a répondu présent. Les objectifs fixés au niveau national et local ne sont pas tenus mais son attractivité se confirme. Le rythme d'installations se maintient toutefois à un niveau encore trop bas. Le sursaut attendu dans la diffusion de cette technologie peine à arriver.

Pour tenir les objectifs de la PPE, du futur SRADDET régional et des PCAET locaux, **le rythme annuel d'installation de modules photovoltaïques en Maine-et-Loire doit franchir un cap et connaître une multiplication au moins par 3** voire 5 en tenant compte des PCAET ambitieux de certains EPCI.

Le solaire représenterait ainsi près de **20% des énergies renouvelables** produites sur le Maine-et-Loire en 2030.



Plusieurs facteurs semblent encore freiner l'essor massif du solaire :

Manque de confiance des consommateurs <i>incendies, fuites, arnaques, moratoire 2010 ?</i>
Démarche individuelle à mener <i>passage du statut de consommateur à producteur</i>
Idées reçues sur la technologie <i>recyclage, rentabilité, pertinence écologique ?</i>
Manque de lisibilité des dispositifs de soutien
Manque de lisibilité sur certaines contraintes techniques <i>intégration patrimoniale, raccordement, ERP</i>

Pourtant la filière possède des atouts majeurs qu'il est nécessaire de mettre en avant :

Filière professionnelle saine et qualitative <i>20 artisans sur le 49 et des offres d'emploi à pourvoir</i>
Ensoleillement suffisant pour de bonnes rentabilités
Structures déjà présentes pour sensibiliser et accompagner les porteurs de projet
Opinion globalement très favorable au solaire
Un réel intérêt d'un point de vue économique et environnemental
Législation de plus en plus facilitatrice

Dans le cadre de son plan en faveur des énergies renouvelables, et afin de rendre plus efficace l'action des intercommunalités devant ce défi réel, le Siéml cherche des voies de **mutualisation d'outils et d'ingénierie à l'échelle départementale**. Le recrutement en 2019 d'un responsable de projets énergies renouvelables et la mise en place du cadastre solaire Insunwetrust pour l'ensemble du Maine-et-Loire sont les premières briques de cette action partenariale de promotion de l'énergie solaire. Elles permettent maintenant d'y associer une démarche globale de promotion et d'accompagnement.

QUELLE MISE EN OEUVRE ?

Le but de cette démarche est d'identifier sous une bannière commune, « Le solaire en Anjou », l'ensemble des dispositifs départementaux de soutien au solaire. Cette marque se verra rassurante, car instinctivement labellisée « action publique et intérêt général ». En organisant de manière cohérente les messages portés auprès des différents publics cette identification unique saura dissiper le flou des nombreux dispositifs et interlocuteurs existant sur le solaire. Le programme prévoit notamment plusieurs dispositifs visant à guider le porteur de projet et à l'orienter rapidement vers les bons interlocuteurs. L'ensemble des actions permettront de créer une large dynamique de territoire, en lançant un effet important d'émulation, de bouche à oreille, en redonnant confiance dans une filière aujourd'hui saine et en levant les freins au passage à l'acte.

Ce programme consiste en une trame générique d'actions à mettre en œuvre, qu'il conviendra d'adapter avec les EPCI et structures ressources du territoire. Le présent dossier y intègre une partie des actions déjà menées par le Siéml, profondément en lien avec les nouvelles actions à mettre en œuvre en commun.

Le Siéml pilotera la mise en œuvre du programme, qui se veut être une démarche collective et basée sur les compétences et activités des structures partenaires.

La démarche s'oriente autour de 5 axes principaux :

Axe 1	Jouer le rôle de facilitateur auprès des acteurs institutionnels	Siéml
Axe 2	Faciliter l'implication des collectivités dans le développement du solaire	Siéml et SEM
Axe 3	Renforcer les dispositifs d'accompagnement pour tous les porteurs de projet	Réseau local de structures ressources
Axe 4	Redonner de la lisibilité entre les différents outils et structures ressources disponibles	Réseau local de structures ressources
Axe 5	Renforcer la sensibilisation et la communication vers tous les publics	Réseau local et collectivités

Le Siéml cherche aujourd'hui à valider les partenaires de ce programme afin de pouvoir le co-construire durant le 2^{ème} semestre 2020, pour une mise en œuvre débutant en 2021.

QUELLES ACTIONS ?

AXE 1

Jouer le rôle de facilitateur auprès des acteurs institutionnels

- ✓ Groupe de travail lancé en 2019 sur les contraintes de raccordement en basse tension avec Enedis. Convention d'expérimentation en cours d'élaboration entre l'association Hespul, Enedis et le Siéml afin de d'identifier des méthodes d'optimisation et de mutualisation des coûts de raccordement producteur.
- ✓ Montée en gamme de la filière professionnelle du solaire et valorisation auprès des filières connexes avec le cluster Atlansun.
- ✓ Travail avec l'UDAP (ABF) et la DDT afin d'alléger ou à minima rendre plus lisibles les contraintes en zones patrimoniales protégées.
- ✓ Discussions avec le SDIS 49 pour une meilleure prise en compte de la sécurité incendie sur les installations photovoltaïques en toiture.
- ✓ Travail avec la Chambre d'agriculture afin d'établir clairement les avantages/risques du développement de l'agrivoltaïsme en fonction des usages des sols (cultures permanentes, friches agricoles par exemple).
- ✓ Mise en œuvre d'expérimentations d'autoconsommation territoriale pour la fourniture d'électricité en circuit court (exemple : « SPICE » ou « Selfee »).

AXE 2

Faciliter l'implication des collectivités dans le développement du solaire

- ✓ Renforcement en 2020 de la capacité d'investissement à hauteur de 7 M€ de la SEM départementale Alter Energie.
- ✓ Montée du Siéml au capital de Alter Energie à hauteur de 30% et entrée des 9 EPCI du 49 à hauteur de 14%.
- ✓ Repositionnement de Alter Energie sur les projets plus capitalistiques, nécessitant de longues phases de développement, et de forts partenariats avec les collectivités : grandes toitures, ombrières solaires et parcs au sol.
- ✓ Intervention en binôme Siéml – Alter Energie pour faire émerger des projets de ce type dans les collectivités.

- ✓ Financement via le règlement financier du Siéml des études structure sur les ERP pour faciliter le passage à l'acte des collectivités.
- ✓ Intégration du solaire dans les projets de bâtiments publics neufs ou en extension (relai des conseillers en énergie et création d'une alerte marché MOE).
- ✓ Adhésion en 2020 au réseau Energie Citoyenne en Pays de la Loire (ECPDL) afin de faciliter l'implication des habitants dans les projets d'Alter Energie et des collectivités.
- ✓ Mise en place d'un fonds pour soutenir les initiatives citoyennes-collectivité dans le champ des EnR : accompagnement à l'émergence de collectifs citoyens, animation et déploiement des outils développés par les réseaux régional et national. Le montant de ce fond fera l'objet d'une réflexion en 2021 en parallèle de la restructuration d'ECPDL.

AXE 3
Renforcer les dispositifs d'accompagnement pour tous les porteurs de projet

Une activité de conseil et d'animation doit se développer au plus près des particuliers, **le cadastre Insunwetrust par exemple n'est qu'un outil, il faut consacrer du temps à son animation pour qu'il soit utilisé.** Les EPCI consultés sur le sujet, notamment dans le cadre de leur PCAET, vont dans le même sens : **il est certain que l'implication dans les EnR passera par une présence sur le terrain, par du temps humain au contact des habitants.**

- ✓ Création d'un cadastre solaire grand public permettant d'évaluer en libre accès le potentiel et la rentabilité d'une installation solaire en toiture et d'obtenir un conseil personnalisé de la part d'ISWT, « courtier solaire ».
- ✓ Animation par le Siéml d'un réseau local de structures ressources pour le photovoltaïque, permettant une action et une communication commune, cohérente, auprès des différents types de porteurs de projet, tout en maintenant le savoir-faire et le relationnel propre à chaque public. Réseau composé de :
 - la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire dans le cadre de PRO AGRICULTURE PV,
 - ORACE dans le cadre de leur futur service PV à destination des entreprises,
 - l'association Alisée dans le cadre de leur futur service PV grand public,
 - Atlansun, interprofession de la filière solaire en Pays de Loire.

Entreprises
 Accompagnement
 ORACE/Atlansun

Agriculteurs
 Accompagnement
 par la CA

Particuliers
 Accompagnement
 par Alisée

Collectivités
 Accompagnement clé
 en main par le Siéml

✓ Accompagnement pour les entreprises

L'interprofession Atlansun, filière solaire du grand Ouest

Fort de son réseau de 120 acteurs du solaire à travers tout l'Ouest, représentant l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière photovoltaïque et thermique, le réseau Atlansun possède une large gamme de compétences reconnues. Au-delà de son rôle de stimulateur de la filière, Atlansun vise 4 grands axes dans sa feuille de route :

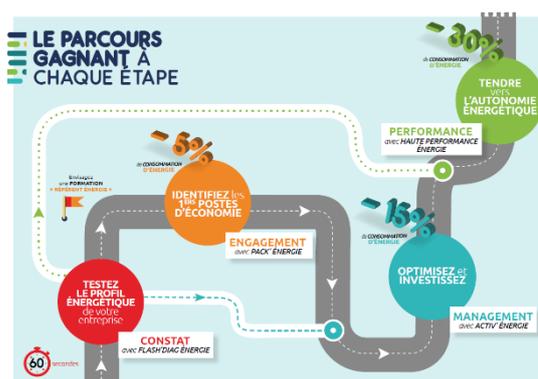


L'expérience du réseau lui permet aujourd'hui de répondre de manière pointue aux problématiques propres des chefs d'entreprises, qu'il s'agisse pour eux de mettre leur toiture à disposition d'un investisseur solaire, ou d'investir en direct dans leur centrale photovoltaïque.

L'association ORACE

Depuis 7 ans, l'association ORACE accompagne les entreprises des Pays-de-la-Loire dans leurs démarches de maîtrise de l'énergie. En adhérant, elles ont accès à de nombreux outils et services leur permettant d'engager une vraie transition pour réduire leurs consommations d'énergie et ainsi optimiser l'exploitation de leurs bâtiments et process. Dans cette optique, ORACE propose à ses adhérents un suivi personnalisé, des formations, et détaille avec eux un plan d'actions pour maximiser leur efficacité énergétique. Forte de son réseau de 150 adhérents, c'est aussi un lieu de rencontres et d'échanges qui fédère les acteurs de l'énergie en région Pays-de-la-Loire, créant ainsi une synergie entre experts du secteur et consommateurs.

C'est à travers le parcours PEPS, Parcours des entreprises à Energie Positive, qu'ORACE propose à ses adhérents un accompagnement personnalisé pour réduire les consommations d'énergie. En fonction de l'ambition de l'entreprise sur le sujet, et au regard de la maturité du projet énergie, ORACE présente 3 parcours.

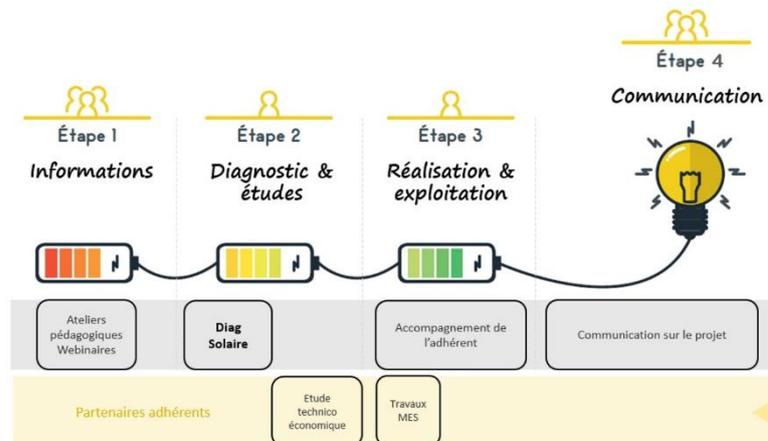


Un accompagnement d'un an pour les plus novices, le Pack'Énergie, afin de se former et de s'engager dans la démarche. Un parcours plus exigeant, Activ'Énergie, pour ceux déjà engagés et dont la volonté de réduire leurs consommations et leur impact environnemental est stratégique, investissant notamment dans de nouveaux outils et process. Enfin, le parcours Haute Performance Energie, pour les entreprises matures et souhaitant tendre vers l'autonomie énergétique.

Le service proposé

ORACE va mettre à disposition de ses entreprises adhérentes un service d'accompagnement pour leurs projets photovoltaïques. Cette offre clé en main s'inscrit dans un parcours Haute Performance Energie, les entreprises ayant préalablement développé des actions d'efficacité énergétique et optimisé leurs consommations.

Ce parcours d'accompagnement comprendra 4 grandes étapes :



Une première phase ouverte à tous les adhérents afin de mieux comprendre la technologie et le contexte actuel mais aussi les différentes solutions et montages possibles (réinjection/autoconsommation, toitures/sol/ombrières, tiers-investissement...), le but étant de donner à l'entreprise les connaissances nécessaires pour maîtriser son projet.

La deuxième étape consiste à réaliser un premier diagnostic du potentiel solaire du site, à la suite de quoi une étude technicoéconomique plus complète sera envisagée avec un des partenaires adhérents et expert PV d'ORACE. Le diagnostic a pour but d'acter la faisabilité du projet en réalisant une pré-étude solaire en interne.

La troisième phase propose à l'adhérent le suivi de la réalisation du projet en lien avec le partenaire (phase travaux surtout) ainsi qu'un accompagnement durant l'exploitation de l'installation. L'objectif étant de donner à l'entreprise les outils pour suivre la performance de sa centrale PV, notamment par la mise en place d'indicateurs.

Enfin, ORACE accompagnera l'entreprise pour communiquer sur son projet afin de valoriser son engagement dans la transition énergétique en interne et en externe.

✓ **Accompagnement de la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire pour les exploitants agricoles**

Dans le cadre de son service PRO AGRI, la chambre d'agriculture des Pays de Loire accompagne depuis une dizaine d'années les agriculteurs de la Région dans leurs projets photovoltaïques. Elle organise des visites d'exploitation afin de transmettre des exemples vertueux d'installations photovoltaïques en fonctionnement. Elle fournit un conseil personnalisé aux agriculteurs souhaitant investir ou mettre leur toiture à disposition pour du photovoltaïque. Elle fournit si nécessaire le projet clé en main à l'exploitant qui souhaite se lancer grâce à un partenariat avec un développeur sélectionné pour ses compétences.

✓ **Accompagnement clé en main du Siéml pour les collectivités**

Création en 2020 par le Siéml d'un service clé en main d'accompagnement de ses collectivités membres, adossé au service de conseil en énergie partagé (CEP), comprenant, sur mesure :

- un outil d'identification des meilleures toitures sur un parc bâti élargi,
- des pré-études solaires réalisées en interne (CEP + ingénieur EnR), gracieusement ou à coût réduit selon les sites, afin d'engager les projets,
- un accompagnement à la définition du mode de portage du projet,
- un financement partiel des études complémentaires nécessaires (notamment structure), afin de faciliter le passage à l'acte,
- un ensemble d'outils et un accompagnement à la mise en œuvre rapide et facilitée de l'installation.

✓ **Service d'Alisée pour les particuliers :**

Objectifs stratégiques :

Promouvoir le solaire photovoltaïque et thermique et contrer les idées reçues sur ces filières

Diffuser les outils et les bonnes pratiques

Donner les clés nécessaires aux particuliers pour faciliter le passage à l'acte et la réalisation d'installations

L'association

Engagée depuis 2001 auprès de nombreuses collectivités, l'association Alisée œuvre à la sensibilisation et l'accompagnement des citoyens vers un modèle énergétique sobre et renouvelable. Elle porte pour cela des Espaces Info Energie, dont les techniciens apportent une information gratuite et neutre aux particuliers souhaitant agir sur leurs consommations d'énergie. Elle anime de nombreux évènements et ateliers avec les écoles, les familles à énergie positive et les groupes de projet EnR citoyen pour créer une culture de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables. Au-delà de son expertise technique dans ces domaines, Alisée a su développer ces dernières années une forte compétence dans l'animation et la pédagogie et a étendu ses champs d'action au travail coopératif et aux dynamiques citoyennes.

L'association intervient principalement sur l'ensemble du Maine-et-Loire, et sur quelques départements voisins de manière plus localisée et son activité de conseil augmente d'année en année. La présence d'Alisée sur ces territoires se traduit par des permanences locales et téléphoniques, du temps humain et des interventions lors d'évènements divers.

Le service proposé

Le service que propose Alisée sur le solaire est différent des Espaces Info Energie existants. Une des clés de ce service est d'aller parler aux futurs producteurs d'énergie renouvelable là où ils se trouvent, dans les salons, les foires, lors d'évènements communaux ou autres.

L'objectif est d'apporter le soutien technique neutre et gratuit nécessaire à la prise en main facile du solaire par les habitants. Le service répond aux inquiétudes légitimes de ces nouveaux porteurs de projet, « le photovoltaïque est-il si écologique ? Comment se passe le recyclage ? Quels sont les risques pour l'étanchéité de ma toiture ? » etc. Il diffuse les bonnes pratiques et cherche à lever les freins à

l'émergence d'un maximum de projets par le biais d'un **contact humain capable de répondre en direct aux interrogations.**

Alisée propose sur l'ensemble des EPCI du département une série d'animations à mettre en œuvre :

- Stand/animations « speed-dating » sur des événements type foires, salons, autres
- Visites d'installations
- Soirées thématiques (conférences, ciné-débat, autre)
- Permanences téléphoniques
- Rendez-vous techniques avec les particuliers souhaitant investir
- Elaboration de fiches techniques spécifiques
- Accompagnement de démarches communes (achat groupé, « Du soleil dans mon quartier »)

Alisée prévoit un temps plein entièrement consacré à ce service, sur 3 ans. Il s'agit de la durée nécessaire pour permettre au service de s'installer dans les territoires et d'être bien identifié par la population, comme le montrent les retours d'expérience des services de type EIE ou CEP.

AXE 4

Redonner de la lisibilité entre les différents outils et structures ressources disponibles

- ✓ Création d'un portail web unique « Le solaire en Anjou » réunissant l'ensemble des premières informations utiles aux porteurs de projet :
 - orienter les visiteurs vers les bons dispositifs d'accompagnement (particuliers, collectivités, entreprises ou agriculteurs),
 - regrouper les différents outils à disposition : cadastre solaire ISWT, simulateur de raccordement Enedis, annuaire faire.fr des professionnels qualifiés, centre de ressource photovoltaïque de Hespul,
 - relayer la communication sur les événements régionaux sur le solaire, l'actualité,
 - fournir un argumentaire clair et ludique contre les idées reçues sur le solaire.

L'entrée privilégiée de ce portail se fera via les sites web des structures accompagnatrices, des EPCI et communes et du Siéml.

AXE 5
Renforcer la sensibilisation et la communication
vers tous les publics

✓ **Organisation de journées d'échanges**

Les différents partenaires du programme organiseront des événements à destination de leur public cible.

Des demi-journées seront organisées pour collectivités et professionnels du solaire afin de leur créer un espace d'échange, de faire le point sur les dispositifs de soutien et les évolutions de la situation locale et nationale, et de revenir sur des projets exemplaires afin de créer des envies chez les porteurs de projet potentiels : visite de site, « showroom » des artisans, etc.

La Chambre d'Agriculture organisera également **des demi-journées à l'échelle des EPCI** afin de mobiliser les agriculteurs du territoire sur la question du solaire.

Les événements existants du Siéml et des partenaires du programme seront également mobilisés afin de toucher tous les publics : Salon du véhicule électrique pour les particuliers, Forum de l'énergie pour les collectivités, salon Enviro'pro et le « ORACE Energie Tour » à destination des entreprises, salons agricoles, etc.

✓ **Campagne de communication pour la promotion du solaire**

Il semble aujourd'hui nécessaire d'envoyer un signal fort aux habitants du Maine-et-Loire : oui, le solaire photovoltaïque représente une alternative fiable et compétitive face à l'électricité conventionnelle. L'objectif de communiquer sur les réseaux sociaux et les différents médias sera d'améliorer la visibilité des dispositifs de soutien existant et de recréer une confiance au sein de la population du Maine-et-Loire :

« Tout le monde parle d'énergie solaire, ça n'a pas l'air si sorcier après tout »

La campagne de communication doit permettre de lancer la dynamique sur les premières années, puisque l'effet d'émulation prendra ensuite peu à peu le relais avec la multiplication des toitures solaires, généralement très visibles depuis l'espace public :

« Si mon voisin, ma collègue ou ma commune investi dans le solaire, pourquoi pas moi ? »

Il s'agira donc d'une course d'endurance, et non d'un sprint. L'important ne sera pas d'avoir une communication intense, mais plutôt de la faire durer dans le temps, au moins sur 2 ans.

Afin de maintenir ses valeurs confiance et légitimité auprès du public, l'utilisation de la marque « Le solaire en Anjou » sera réglementée et limitée aux concepteurs et à un groupe restreint de personnes morales : Siéml, EPCI, Chambre d'Agriculture, ORACE, Alisée, et autres partenaires éventuels.

Les axes de communications pourront être les suivants :

- Les idées reçues sur l'énergie solaire,

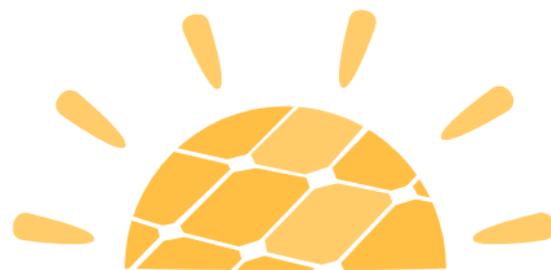
- La qualité de la filière solaire en Maine-et-Loire,
- Le plaisir d'avoir une toiture solaire chez soi,
- Les dispositifs de soutien pour les porteurs de projet,
- Les évènements organisés en Maine-et-Loire autour de l'énergie solaire.

Les médias à solliciter, sous un seul slogan « Le solaire en Anjou » :

- Les médias locaux, papier, radio et télé,
- Les bulletins municipaux et intercommunaux,
- Les magazines et sites web des partenaires + Anjou-tourisme,
- Les affichages publicitaires,
- Les supports de communication du Siéml.
- Les réseaux sociaux.

Du matériel d'animation sera créé pour permettre la tenue de stands ou d'ateliers lors d'évènements locaux et sera mis gracieusement à disposition d'Alisée dans le cadre de son service aux particuliers mentionné ci-dessus :

- Kakemonos, flyers, affiches, badges, banderoles,
- Malette pédagogique,
- Systèmes solaires miniatures



LE SOLAIRE
EN ANJOU